



Rapport

Atelier régional de formation finance climat –
l’Afrique francophone

Casablanca, Maroc, du 3 au 5 mai 2016

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
Première journée : Mardi, 3 mai 2016.....	5
Cérémonie d'ouverture	5
Session technique de la matinée	6
Financement de l'adaptation et mécanismes financiers de la CCNUCC	6
Introduction du Fonds d'Adaptation et vue d'ensemble de ces activités	6
Processus d'accréditation du FA	6
Les critères d'accréditation du secrétariat AFB.....	6
Session technique de l'après-midi	7
La table ronde de discussions sur le processus d'accréditation	7
Exercice pratique sur le remplissage de la demande d'accréditation (travail en groupes).....	8
2^{ème} journée, Mercredi 4 mai 2016.....	8
Session technique de la matinée	8
Appui à la préparation au FA	8
Cycle de projet FA, Quelles étapes après l'accréditation?	9
Session technique après-midi.....	9
Respect des garanties environnementales et sociales et considérations du genre dans la formulation de projet	9
Critères d'examen des projets.....	10
Étude de cas sur la formulation de projets	10
Clôture : Exposé sur le Projet d'adaptation aux changements climatiques dans les zones oasiennes	11
Les principales leçons issues des sessions parallèles incluent ce qui suit:.....	11
3^{ème} Journée : Jeudi 5 mai 2016.....	11
Session technique de la matinée	11
Expériences dans le développement de projets d'adaptation par les entités nationales:	11

Favoriser la participation du secteur privé dans le développement et l'exécution de projets d'adaptation au changement climatique.....	12
Présentation sur les différents bailleurs de fonds dans la finance climat et le processus d'accès au financement	13
Session d'après-midi	13
Présentation sur un exemple de financement et actions d'adaptation au CC au Maroc.....	13
Tours de table : échanges sur les secteurs prioritaires des besoins financiers selon les projets et programmes du pays	14
Accompagnement des acteurs francophones dans le domaine du changement climatique et du développement durable	14
La session de clôture	15
Synthèse.....	15

Introduction

L'Atelier Régional sur la Finance Climat pour l'Afrique francophone s'est tenu du 3 au 5 mai 2016 à Golden Tulip Farah à Casablanca, Maroc. Cet atelier a été conjointement organisé par le Fonds d'Adaptation, l'Institut de la Francophonie, l'Agence pour le Développement Agricole (Entité Nationale de Mise en œuvre (ENM), accréditée auprès du Fonds d'Adaptation) et Le Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc (4C Maroc). L'objectif de l'atelier était de faciliter l'accès directe à la Finance Climat pour les pays francophones de la région en créant une plateforme de partage d'expériences, d'apprentissage et de dialogue franc sur les questions relatives à la Finance Climat et plus particulièrement au renforcement des capacités des Entités au sein de ces pays pour recevoir et gérer la Finance Climat et de répondre aux critères d'Accréditation du Fonds d'Adaptation (FA). Le but premier de l'atelier était de réaliser ce qui suit:

- Sensibiliser les participants francophones d'Afrique au processus de préparation pour la modalité d'accréditation pour un Accès Direct aux ressources du Fonds d'Adaptation pour financer des projets et programmes concrets d'adaptation, pour faire face aux impacts néfastes du changement climatique;
- Créer un cadre propice à l'apprentissage et au dialogue ouvert pour renforcer la confiance et la capacité. Et améliorer les bonnes pratiques qui renforcent les flux de la finance climat sensible au genre dans la programmation des Modalités d'Accès Direct par les pays francophones d'Afrique;
- Encourager la coopération régionale et nationale, la coordination, la mise en réseau et les échanges sur l'accès au financement climatique, ainsi que des conditions d'attribution sensibles au genre et d'une manière participative dans les pays francophones;
- Favoriser l'échange d'expériences sur des stratégies plus larges destinées à augmenter le flux du financement climatique afin d'assurer l'Accès Direct dans les pays francophones.

Plus de 40 participants ont pris part à la formation. Ils ont représenté les entités accréditées chargées de la mise en œuvre de projets du Fonds pour l'adaptation et les pays francophones sélectionnés par les organisateurs, qui souhaitent obtenir une accréditation auprès du Conseil du Fonds pour l'Adaptation, les représentants des organisations internationales et régionales, qui soutiennent les pays de la région dans leurs efforts d'accès à la finance climat.

Première journée : Mardi, 3 mai 2016

Cérémonie d'ouverture

La formation a commencé par la cérémonie d'ouverture, les discours d'ouverture ont été prononcés par M. Mohammed El Guerrouj , Directeur de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), Mme Marcia levaggi, Directrice du Secrétariat du Conseil du Fonds pour l'Adaptation (FA) à travers un vidéo, M. Rachid Tahiri, Chef de service changements climatiques au ministère marocain de l'environnement, M. Arona Soumare, Spécialiste de programme Négociations Internationales Environnement et Développement Durable de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable, M. Mohamed Boussaid Conseiller Technique Principale du projet création du Centre de Compétence Changement Climatique (4C Maroc) de la GIZ.

Les intervenants de la sessions d'ouverture ont mis le point sur la vulnérabilité des pays en développement et surtout les pays d'Afrique face aux impacts néfastes du changement climatique et la nécessité d'accéder aux financements climatiques pour garantir l'adaptation, préserver l'environnement et assurer un développement économique et social qui prend en considération les impacts climatiques et encourager en parallèle les pistes du marché carbone et l'adoption des technologies propres sobres en carbone. M. El Guerrouj a mentionné les efforts du Maroc en matière d'adaptation et le rôle du Plan Maroc Vert pour sauvegarder des ressources en eau et la stabilité des populations marginales et assurer un développement agricole durable ainsi que le rôle novateur du FA pour l'accompagnement des pays de l'Afrique mettant le point sur l'exemple de l'ADA dans son processus d'accréditation pour accéder aux ressources du fonds et financer les projets d'adaptation.

Mme Levaggi a mis l'accent sur les initiatives d'adaptation dans le Maroc en vue de sa préparation pour l'organisation de la COP22 et l'accompagnement du FA à travers le projet d'adaptation dans les zones oasiennes au Maroc, soulignant ainsi l'importance de l'engagement d'un dialogue et du partage de l'expérience d'accréditation et les modalités d'accès direct pour la réussite de la formation. M. Tahiri a noté l'importance de l'implication des partenaires pour réussir l'organisation de la COP22, et mettre l'accent sur la finance climat dans le cadre des négociations climatiques. M. Soumare a rappelé l'engagement des partenaires et de l'Institut de la Francophonie dans l'espace francophone surtout dans l'Afrique ainsi que le rôle de l'Institut pour faire la liaison entre le FA et les pays francophones même si la langue du travail des fonds est en anglais et la nécessité d'apporter des information sur le FA en français.

M. Boussaid a souhaité la bienvenue aux participants tout en exprimant l'importance d'un tel atelier et la nécessité d'accroître la compréhension de la finance climat dans la région et l'obligation de la coopération sud-sud afin d'assurer la réussite des processus d'accréditation pour les Entités nationales en se basant sur les expériences passées.

Session technique de la matinée

Financement de l'adaptation et mécanismes financiers de la CCNUCC

Les présentations techniques ont commencé avec celle de **Mme Andrea Iro** du secrétariat de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette présentation a porté sur le financement de l'adaptation et les mécanismes financiers de la CCNUCC, y compris les résultats principaux et les possibilités offertes par l'Accord de Paris et ayant une incidence sur l'accès au financement climatique par les pays en développement et les moins avancés.

Introduction du Fonds d'Adaptation et vue d'ensemble de ses activités

M. Daouda Ndiaye, membre du Secrétariat du Conseil du FA (AFB), a fait une exposition fort utile sur l'historique du Fonds d' Adaptation, y compris sa mission, ses caractéristiques innovantes, l'état actuel des opérations et des processus d'accréditation. Il a noté que les modalités d'accès direct ont montré que les entités nationales de mise en œuvre (ENM) pourraient convenablement et directement exécuter et gérer les projets et les programmes concrets d'adaptation. Il existe selon la présentation de M. Ndiaye 7 Entités Nationales en Afrique (Afrique du Sud, Benin, Ethiopie, Kenya, Maroc, Rwanda, Sénégal) et une entité régionale (Banque Ouest Africaine de Développement). US\$ 338 millions sont engagés dans les pays en développement les plus vulnérables aux changements climatiques, la part des pays francophones atteignant US\$ 80 millions (25% du portefeuille) pour financer 21 projets et programmes dans 19 pays. M. Ndiaye a mentionné que le nombre d'**ENM augmente** régulièrement, que les projets ENM augmentent également avec un nombre record de propositions de projets reçus par le FA en Août 2015 et **33%** des projets approuvés mis en œuvre par des ENM.

Processus d'accréditation du FA

Mme Sivia Mancini, membre du Secrétariat du Conseil du FA (AFB), a présenté le processus d'accréditation du Fonds d'Adaptation en mettant l'accent sur le fait que l'accréditation est basée sur les normes fiduciaires: intégrité financière, capacités institutionnelles, transparence et pouvoirs inhérents d'investigation. Elle a, par ailleurs déclaré que le processus d'accréditation donne des avantages supplémentaires tels que l'amélioration des normes fiduciaires de ces Entités et l'opportunité d'une plus grande appropriation. Elle a également déclaré qu'un processus d'accréditation simplifié a été adopté, qui permet aux petites entités de mise en œuvre d'être accréditées avec flexibilité en démontrant la compétence et les capacités requises pour l'accréditation.

Les critères d'accréditation du secrétariat AFB

M. Bert Keuppens, expert financier du Fonds d'Adaptation, a apporté la lumière sur les normes fiduciaires, qui sont liées à quatre domaines y compris le statut juridique, l'intégrité et la gestion des finances, la transparence et la capacité institutionnelle, le pouvoir de s'auto-examiner et les mesures de lutte contre la corruption. Il a également parlé des responsabilités du Secrétariat, des Entités candidates et du panel d'accréditation, et il a aussi présenté les différentes étapes du processus d'accréditation.

La session a été suivie par des questions auxquelles des réponses ont été données. En voici quelques-unes :

Questions 1 : Quel est le rôle de la société civile dans le processus de l'accréditation et son interaction avec l'autorité nationale désignée ?

Réponse 1 : C'est l'AND qui doit prouver au secrétariat ses efforts pour impliquer les acteurs y compris la société civile et le secteur privé dans le processus

Question 2 : Quel est le plafond du fonds et la durée de validité de l'accréditation au FA ?

Réponse 2 : le montant maximale est plafonné à US\$ 10 millions et la validité de l'accréditation dure 5 ans

Question 3 : Quelle est la durée moyenne du processus d'accréditation au FA ?

Réponse 3 : la durée moyenne peut aller de 6 à 24 mois, cette durée dépend de la rigueur de la demande et du projet et les échanges avec le secrétariat.

Session technique de l'après-midi

La table ronde de discussions sur le processus d'accréditation

Les sessions de l'après-midi ont donné aux participants l'opportunité de passer à l'application pratique des questions discutées pendant les sessions de la matinée à travers des dialogues en donnant des études de cas «pratiques» et des exemples des entités accréditées. **M. Hamid Felloun** de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), entité nationale de mise en œuvre accréditée au Royaume du Maroc par le Fonds d'Adaptation, **M. Dethie Soumare Ndiaye** du Centre de Suivi Ecologique (SCE), Sénégal accrédité par le Fonds d'Adaptation et **M. Mathieu Biaou** du Fonds National de l'Environnement et pour le Changement Climatique accrédité en République du Bénin par le Fonds d'Adaptation ont donné des informations pratiques sur les critères d'accréditation et le déroulement du processus suivant leurs expériences en répondant aux interrogations des participants dans les 3 groupes de travail, un échange sur les responsabilités des NIEs et leur engagements envers le Secrétariat.

Les sessions parallèles ont suivi les brèves observations initiales faites par les différents panelistes.

Les principales leçons apprises des sessions parallèles sont les suivantes:

- L'autonomie des Entités d'exécution est nécessaire afin de garantir la facilitation de l'accréditation et l'efficacité du processus;
- Le succès du processus d'accréditation d'une entité est conditionné par ses arrangements institutionnels et organisationnels.
- La familiarisation avec les normes fiduciaires de haut niveau a contribué à l'amélioration de la capacité d'accéder aux fonds.
- Le processus d'accréditation permet le renforcement des capacités institutionnelles de ces entités ainsi que le renforcement des arrangements en matière de gouvernance.
- Le processus d'accréditation est un champ d'apprentissage, et les expériences acquises d'un Fonds peuvent être utiles dans un autre
- L'accréditation est une première étape importante pour accéder à certaines finances internationales pour le climat et la capacité institutionnelle renforcée à travers le processus est un avantage supplémentaire pour l'entité concernée.

- Même si le processus d'accréditation présente les avantages déjà cités, de réels défis persistent pour les entités à savoir :
 - Le problème de compréhension des textes réglementaires du FA et la rédaction des rapports en anglais pour les pays non-anglophones
 - L'insuffisance des guides pratiques en français pour l'orientation du processus dans les règles de l'art
 - La politique de protection environnementale et sociale ainsi que les critères de la politique autonome du genre, présentent un défi parce que certaines entités en Afrique pourraient ne pas avoir ces politiques formalisées, malgré leur respect de ces sauvegardes et des critères politiques antérieures.

Exercice pratique sur le remplissage de la demande d'accréditation (travail en groupes)

L'exercice a porté sur l'entraînement au remplissage de la demande d'accréditation, il s'agit d'un formulaire disponible dans le portail web du Fonds.

Le document contient 4 sections :

Sections I : Informations générales sur l'entité candidate à l'accréditation

Section II : Gestion et intégrité financière

Section III : Capacités institutionnelles

Section IV : Transparence, capacité d'auto-investigation et mesure de lutte contre la corruption

L'exercice consiste à exprimer dans chaque section la compétence requise, les capacités spécifiques requises ainsi que les pièces justificatives à fournir.

Les entités accréditées au FA ont aidé les autres participants à bien harmoniser leurs réponses selon leur contexte national en tenant compte des expériences partagées par les ENM déjà accréditées.

A la fin de l'exercice les rapporteurs ont partagé le travail de leur groupe avec l'ensemble des participants.

En résumé, la première journée a fourni aux participants des informations enrichissantes sur le FA pour l'amélioration des connaissances sur les règles d'opération du Fonds, l'ampleur et la portée de leurs programmes de préparation, les processus de l'accréditation. Les travaux de la journée ont également permis d'échanger sur les cas pratiques des procédures de demande d'accréditation, le savoir-faire et les bonnes pratiques et méthodes des entités déjà accréditées. De même, les défis auxquels les potentielles Entités de mise en œuvre font face dans le processus d'accréditation ont été ainsi discutés.

2^{ème} journée, Mercredi 4 mai 2016

Session technique de la matinée

Appui à la préparation au FA

La première présentation a porté sur l'Appui à la préparation au FA animé par M. **Farayi Madziwa** du secrétariat AFB. Cette présentation met l'accent sur les opportunités du programme pour les pays qui cherchent l'accréditation à travers l'introduction du « *Readiness Programme for Direct Access* » qui a comme but d'augmenter le nombre des ENMs accréditées et le renforcement des capacités des ENMs.

M. Madziwa a mentionné que la première phase du *Readiness Programme* qui a débuté ses activités en mai 2014, inclut des activités concernant les petites subventions dans le cadre de la coopération sud-sud et l'assistance technique sur la politique environnementale et sociale du FA, et des ateliers en Afrique en Asie et en Amérique latine et caraïbes. Pour la gestion des connaissances sur l'accès direct à la finance climat, une plateforme « *Climate Finance Ready* » a été mise en place.

La deuxième phase approuvée en avril 2015 vise l'appui des ENMs, l'appui des pays qui cherchent l'accréditation à travers les subventions et les guides pratiques, la coopération/parteneriat avec les fournisseurs de *Climate Finance Readiness* et la gestion des connaissances à travers la valorisation des expériences passées, la sensibilisation et les microsites. Mr Madziwa a aussi mentionné l'institutionnalisation du *Readiness Programme* en Avril 2015, qui devient ainsi un programme permanent du FA.

Cycle de projet FA, Quelles étapes après l'accréditation?

La présentation technique d'après-midi de la deuxième journée fait par **M. Daouda Ndiaye** du secrétariat de l'AFB a donné un aperçu général des principales étapes à franchir par les ENMs après l'accréditation. Son exposé a couvert les critères clés pour l'identification du projet, l'examen des projets par le secretariat et par l'AFB, le cycle du projet et les modalités de suivi-évaluation, y compris les mécanismes de préparation des rapports annuels de performance de projet. Pour tous les projets les phases suivantes sont nécessaires selon M. Ndiaye:

- Présentation d'une proposition de projet ou programme au Secrétariat au moyen des modèles approuvés par le conseil.
- Examen des propositions par le Secrétariat qui s'assure que le dossier est complet et établit un résumé technique.
- Examen par le Comité d'examen des projets et programmes qui peut faire appel aux service d'experts indépendants
- Décision du Conseil du Fonds
- Etablissement des contrats par le Conseil du Fonds. Décaissement des fonds par l'Administrateur sur instruction écrite d Conseil.

Session technique après-midi

Respect des garanties environnementales et sociales et considérations du genre dans la formulation de projet

La présentation de **M. Dirk Lamberts** s'est concentrée sur l'application pratique des principes environnementaux et sociaux, les cadres institutionnels et de gouvernance requis pour une bonne exécution du projet et l'approche concertée entre les différents acteurs pour appuyer et améliorer la mobilisation de la finance climat et la mise en œuvre des projets d'adaptation. Il s'agit d'une démonstration du respect des principes environnementaux et sociaux clés.

Cette présentation a mis la lumière sur le système de suivi adapté pour les ENMs en matière de démonstration du respect des 15 principes sociaux et environnementaux du Fonds d'Adaptation dont les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les droits fondamentaux du travail et les groupes marginaux et vulnérables, pour ne citer que ceux-là. Les leçons de sa

présentation incluent la nécessité de catégoriser l'impact des projets en fonction de la nature et de la sévérité des risques avant la démonstration des options d'adaptation, l'importance de la mise en place d'un système de gestion sociale et environnementale ainsi que la nécessité d'inclure les protocoles de suivi qui sont proportionnels au niveau d'impacts prédits résultant des consultations en cours avec les communautés.

La représentante de l'ADA et celui du CSE ont aussi apporté des informations à travers des pratiques adoptées pour inclure le genre dans les domaines d'interventions de leurs organisations.

Critères d'examen des projets

M. Daouda Ndiaye a complété sa présentation de la matinée en mettant le point sur les critères d'examen des projets. Il a également fourni quelques informations détaillées sur les étapes du processus de révision du projet, les types d'assistance disponibles pour appuyer le processus de préparation du projet ainsi que le processus d'examen des propositions. Il a aussi enrichi les connaissances des participants sur le programme pilote des activités régionales tout en mettant l'accent sur la nécessité pour les ENMs de prêter une attention particulière aux informations sur les critères du processus consultatif et participatif, les évaluations des risques sociaux et environnementaux qui doivent être soumises avec des propositions complètes.

Étude de cas sur la formulation des projets

Cette session consiste en un exercice de préparation de projet appliqué sur le « Projet d'adaptation aux changements climatiques dans les zones oasiennes » (PACCZO) au Maroc, la session a débuté par une présentation d'un bref aperçu sur le contexte et la logique du projet.

Les discussions en groupes ont porté sur 4 aspects à savoir :

- Les options d'adaptation et leur rentabilité
- Le processus de consultation et la nature des parties prenantes
- Les mesures favorisant la durabilité et le potentiel de réplcation, tout en étant conformes aux stratégies nationales
- les risques du projet y compris les risques environnementaux et sociaux en relation avec les 15 principes de la politique environnementale et sociale du FA

Les rapporteurs ont présenté les résultats de leurs groupes respectifs et ont partagé les difficultés rencontrées.

Les participants ont souligné les principales leçons apprises des différentes étapes de la mise en œuvre du projet. Ils ont mis l'accent sur la nécessité d'évaluer la capacité des acteurs d'exécution ainsi que les besoins des communautés locales comme moyens d'évaluer l'ampleur des projets. **M. Bachri** de l'ANDZOA, agence d'exécution du projet PACCZO au Maroc, a noté dans la même optique qu'il est nécessaire de définir clairement les arrangements institutionnels, y compris le rôle de tous les acteurs, les budgets et les références procédurales.

La session s'est clôturée par un exposé sur le Projet d'adaptation aux changements climatiques dans les zones oasiennes. M. Mohammed Bachri de Agence national de développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA) chargé du Projet d'adaptation aux changements climatiques dans les zones oasiennes (PACCZO) a fait un exposé sur les objectifs globaux du projet dans le cadre du financement du FA.

Il s'agit d'un projet avec un montant global de 95M MAD (US\$10 M environ) pour une période allant de 2015 à 2020 avec les objectifs suivant :

- Améliorer les capacités d'adaptation du secteur de l'eau
- Diversifier les ressources de revenus et améliorer les conditions de vie des populations vulnérables au CC dans les zones cibles
- Améliorer la résilience des écosystèmes en réponse au CC et la variabilité
- Améliorer la prise en conscience de tous les acteurs par la gestion et le partage de connaissances
- Renforcer les capacités des participants à concevoir et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation

Ce projet prévoit la mise en place de nouveaux aménagements durables d'ouvrages hydrauliques et le soutien des initiatives au profit des jeunes et des femmes dans les secteurs de l'agriculture, le tourisme et l'artisanat.

Les principales leçons issues des sessions parallèles incluent ce qui suit:

- Les critères de financement des projets doivent se conformer aux priorités nationales;
- Les institutions pourvoyeuses de fonds doivent renforcer les capacités des Entités d'exécution afin de garantir la mise en œuvre effective des projets;

3^{ème} Journée : Jeudi 5 mai 2016

Session technique de la matinée

Expériences dans le développement de projets d'adaptation par les entités nationales:

1^{er} intervention : Mme Meryem Andaloussi, de l'Agence pour le développement Agricole (Maroc)

Dans sa présentation Mme Andaloussi a listé les missions de l'ADA, elle a cité le rôle fondamental en tant qu'agence publique chargée du pilotage des projets du Plan Maroc Vert (PMV) et a mis l'accent sur le fait que L'ADA a pour mandat de développer et de réaliser des projets agricoles solidaires inclusifs ciblant la protection de l'environnement, et des zones fragiles caractérisées par l'érosion des sols, l'aridité du climat et la rareté des ressources en eau.

Mme Andaloussi a illustré la contribution de l'agence à la mise en œuvre de 640 projets de l'agriculture familiale au profit de 784.000 agriculteurs pour un investissement global de 1,5 Milliards d'euros sur une superficie de 798.000 ha au niveau des zones vulnérables intégrant d'une manière harmonieuse des interventions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Dans le même sens l'ADA a plus de 10 projets et programmes centrés sur l'adaptation au CC totalisant 50 millions USD de dons au profit de plus de 200 000 petits agriculteurs bénéficiaires.

2^{ème} Intervention : Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes des CC en Mauritanie (PARSACC), présenté par M. Oumar Fall

M. Fall explique que le projet est une initiative conjointe du Gouvernement Mauritanien et du Programme des Nations Unies pour l'Alimentation Mondiale (PAM). Un projet financé par le FA, mis en œuvre par le PAM et exécuté par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Conçu pour renforcer la résilience des sources et moyens de subsistance des communautés rurales face aux effets néfastes du changement climatique, ce projet vise le renforcement des capacités des services techniques déconcentrés du MEDD pour guider et aider les communautés vulnérables aux fins d'accroître leur sécurité alimentaire et leur résilience aux impacts du changement climatique en leur fournissant les compétences d'information, d'organisation, de planification et de mise en œuvre et les moyens d'améliorer les sources sur lesquelles sont basées leurs moyens de subsistance. Le projet comporte également une majorité d'activités concrètes visant à la diversification des moyens de subsistance des communautés vulnérables dans les zones du projet, ainsi que la résilience des écosystèmes productifs.

3^{ème} intervention : Déthié Ndiaye, accès aux ressources du FA – l'expérience du CSE (centre de suivi écologique)

Dans cette présentation M. Ndiaye introduit le CSE et ses domaines d'interventions qui couvrent le suivi de l'environnement, l'aménagement du territoire, la décentralisation, l'alerte précoce, la gestion des catastrophes, le renforcement des capacités.

Il a abordé par la suite le processus d'accréditation qui l'a obtenu en 2010 et de ré-accréditation au FA qui a eu lieu après mise à jour du dossier initial et évaluation du système de gestion des risques.

Le CSE a déjà réalisé un projet Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables avec un montant de 8 619 000 USD et qui a une durée de 2 ans avec un an et demi supplémentaire et a soumis un autre projet qui est le renforcement de la résilience des communautés côtières dans les îles du Saloum (Dionewar).

M. Ndiaye a clôturé son intervention par les leçons apprises pour réussir la formulation des projets afin d'accéder au FA, à savoir l'importance d'avoir de bonnes références scientifiques pour étayer la problématique, l'élaboration de consultations des parties prenantes et la justification des investissements à faire et cité les dispositifs de mise en œuvre.

Favoriser la participation du secteur privé dans le développement et l'exécution de projets d'adaptation au changement climatique

Selon l'intervention de **M. Mustapha Mokkas** lors de la session suivante, les besoins des pays en développement en matière de la finance climat sont estimés à 100 Mds \$, un chiffre qui représente seulement 0,15 % du produit intérieur brut mondial tandis que le financement climatique mondial a augmenté de 18 % en 2014.

Le financement climatique mondial a atteint 391 Mds \$ en 2014 avec 62 % prévu du capital du secteur privé, mais il reste faible en Afrique et la région MENA alors il s'avère nécessaire de trouver des mécanismes novateurs pour débloquer des capitaux privés.

Les grands points des discussions incluent :

- Les difficultés du financement des projets d'adaptation ainsi que la nécessité d'équilibrer les intérêts publics et privés afin de s'assurer des projets bénéfiques aux secteurs plus vulnérables.
- La nécessité d'accroître la capacité du secteur privé afin d'améliorer leur compréhension et leur engagement dans la dynamique du financement de l'adaptation au changement climatique.
- Les questions relatives à l'implication du secteur privé et les rôles spécifiques qui reviennent à ce secteur, y compris la nécessité d'inciter le secteur privé à répondre aux défis du climat ont aussi été discutées.

Présentation sur les différents bailleurs de fonds dans la finance climat et le processus d'accès au financement

M. Mustapha Mokkas a fait un exposé qui présente les différents bailleurs de fonds à savoir le fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) le Fonds d'Adaptation (FA), les Fonds d'investissement climatique (CIF), et bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Il a évoqué l'architecture de financement de ces fonds et leurs mécanismes innovateurs de la finance climat.

Par la suite M. Mokkas a donné un aperçu général du FVC. Il a parlé de ses activités, l'architecture de financement et les rôles des Autorités Nationales Désignées (AND) et des points focaux en relation avec le FVC. Il a fait mention d'un élément spécifiquement taillé sur mesure dans le processus d'accréditation du FVC qui évalue les entités en fonction du type et de la taille du projet, les fonctions fiduciaires et les catégories de risques environnementaux et sociaux (ES) du projet proposé. Il a aussi énuméré les différentes formes de valeurs ajoutées du Fonds tout en mettant l'accent sur l'important rôle des AND et des points focaux dans la facilitation du processus du traitement et d'approbation des requêtes de préparation, d'où la nécessité de leur implication dès la conception jusqu'à l'approbation et à la mise en œuvre.

M. Mokkas a ainsi présenté Les critères d'éligibilité des projets FVC en matière d'adaptation, d'atténuation, de la révolution scientifique, de développement durable et d'autres activités.

Session d'après-midi

Présentation sur un exemple de financement et actions d'adaptation au CC au Maroc

Mme Meryem Andaloussi a fait une présentation sur les projets soumis auprès du FVC dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV) dans le secteur de l'agriculture qui est le premier générateur d'activités économiques et sociales et qui contribue à développer la résilience au CC dans les volets atténuation et adaptation. Elle a mis le point sur les projets soumis par le Maroc au FVC à travers une vidéo institutionnelle réalisée par l'ADA et qui illustre ces efforts depuis sa création.

Parmi les projets importants figure l'Intégration du changement climatique dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert (PICCPMV) qui a pour objectif de promouvoir la mise en œuvre de mesures

d'adaptation au changement climatique dans les activités agricoles au niveau de certaines régions du Maroc. Il vise à améliorer la capacité des institutions publiques et des exploitants agricoles à intégrer les mesures d'adaptation au changement climatique dans les projets mis en œuvre dans le cadre du Plan Maroc Vert.

Tours de table : échanges sur les secteurs prioritaires des besoins financiers selon les projets et programmes du pays

Cette session animée par **M. Daouda Ndiaye** consiste à échanger sur les secteurs prioritaires en matière d'adaptation et d'atténuation selon les INDCs de pays participants, Il s'agit de communiquer les besoins financiers et en matière de transfert de technologie dans selon les priorités nationales et les secteurs les plus vulnérables. Cet exercice montre qu'il y a une hétérogénéité en termes de besoins spécifiques à cause de la particularité des contextes nationaux des pays participants.

Cet échange a permis aux participants de concevoir une idée sur l'état d'avancement et les priorités des autres pays en matière de lutte contre le cc et apprendre des expériences des pays en avance dans la matière.

Accompagnement des acteurs francophones dans le domaine du changement climatique et du développement durable

M. Arona Soumaré a exposé dans sa présentation l'engagement de l'institut de la francophonie pour la mise en œuvre des éléments de feuille de route francophone vers la COP22, et qui concerne l'accompagnement des négociations post-Paris, les mécanismes d'appui à l'élaboration des INDCs et la formulation des projets ainsi que le renforcement de la coopération sud-sud entre les pays francophones. M. Soumaré a rappelé l'expérience passée de l'atelier de Dakar et les résultats obtenus ainsi que la nécessité de l'engagement du comité de suivi de l'élaboration de la feuille de route conclue à Dakar pour réussir la mission d'accompagnement et atteindre les objectifs tracés avant la COP22. Il a mentionné aussi l'engagement de l'Institut dans l'atelier de Rabat concernant le bilan de la COP21 et les perspectives COP22 qui se traduit par l'appui à la mise en œuvre de l'agenda de 2030 sur le Développement durable, le renforcement des capacités en matière de négociations internationales, la promotion des énergies durables, l'éducation à l'environnement et au développement durable et le renforcement du Centre de compétence sur le changement climatique.

Les débats de la 3^{ème} journée ont été conclus avec des résultats très enrichissants émanant des participants comme ce qui suit:

- L'importance des consultations dans le processus de mise en œuvre du projet;
- La nature multisectorielle des questions relatives au changement climatique et par conséquent la nécessité d'impliquer différentes catégories d'acteurs (secteur privé et ONGs ...) dans les discussions sur la Finance Climat;
- La mise en place d'une gouvernance et d'un arrangement institutionnel approprié est très important pour la réussite du processus;
- La nécessité de travailler en synergie et de garantir des efforts concertés plus accrus tant au niveau national, régional et communautaire;
- Les participants ont mis l'accent sur l'importance et les avantages que procurent les sessions

Cliniques en fin de journées (facilitées par les représentants du Secrétariat du Fonds d'Adaptation)

La session de clôture

L'atelier a officiellement pris fin avec les observations de clôture de M. Daouda Ndiaye du secrétariat de l'AFB, M. Arona Soumaré de l'IFDD, M. Mohamed Boussaid du 4C/GIZ et Mme Meryem Andaloussi de l'ADA

Trouver ci-dessous les extraits des observations de clôture:

M. Daouda Ndiaye : Je remercie les invités pour leur patience et leur mobilisation et l'implication durant les 3 jours, je remercie aussi les partenaires l'ADA le 4C Maroc et l'IFDD pour l'appui et le gouvernement marocain pour son accueil.

M. Arona Soumaré : l'institut de la francophonie est toujours engagé pour l'accompagnement des pays d'Afrique francophone pour accéder à leur droit de financement pour le climat suivant l'Accord de Paris et je remercie les participants pour le partage d'information concernant la formulation des projets et le processus d'accréditation.

M. Mohamed Boussaid : Cet atelier a été productif et bien réussi. Des informations pertinentes ont été partagées, je remercie l'ADA et les experts qui ont participé à la réussite de cet événement et nous espérons que les leçons apprises à cet atelier seront utilisées et appliquées dans la région, il est nécessaire de renforcer la coopération sud-sud et je rappelle le side-event à Bonn en mai 2016 concernant l'adaptation dans les INDCs.

Mme Meryem Andaloussi : Nous espérons que les expériences et les connaissances acquises vont propulser plusieurs projets et faciliter l'accès au FA et les autres fonds, rendez-vous à la COP22 de Marakech.

Synthèse

L'atelier de trois jours a donné aux participants l'opportunité d'avoir un aperçu des modalités d'opération pour le mécanisme financier du Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat. La 1^{ère} journée de l'atelier s'est concentrée sur l'aperçu général du FA, y compris le programme de préparation et d'accréditation du FA; pendant que la 2^{ème} journée était consacrée à la formulation et la mise en œuvre du projet. La 3^{ème} journée a donné aux participants l'opportunité d'avoir un aperçu des modalités d'opération du FVC et de discuter des stratégies de renforcement des collaborations et de transferts des expériences entre les pays d'Afrique francophone pour plus d'accès au financement, de mobilisation des ressources et de mise en œuvre des projets d'adaptation dans la région.